



COMITÉ TECHNIQUE PARITAIRE

18 mars 2010

Déclaration Éducation

L'intersyndicale CGT-CFTC-FO tient à dénoncer l'attitude provocante et méprisante du Directeur de l'Éducation lors de la rencontre du 12 mars, soutenue par le Directeur du Personnel.

En effet, rien ne laissait présager une telle attitude alors que la réunion du 5 février avait été globalement positive. Nous pensions en toute logique que des propositions entendables nous seraient annoncées pour régler entre autres la problématique de la perte de pouvoir d'achat liée au caractère illégal de la rémunération des heures supplémentaires des concierges non logés.

La rencontre du 12 mars qui avait fort mal démarré, la Direction de l'Éducation et du Personnel se présentant avec plus de ¾ d'heure de retard, nous a permis de découvrir tout le mépris et la provocation dont pouvait user le Directeur de l'Éducation envers les personnels et les organisations syndicales.

Toutes les propositions de l'intersyndicale ont été balayées d'un revers de main.

Devant une telle attitude, l'intersyndicale a préféré quitter la salle et a déposé un préavis de grève illimité afin que nos revendications soient prises en compte et que des négociations s'ouvrent avec des personnes qui nous respectent, nous exigeons dans ces rencontres la présence de l'élue à l'Éducation Mme Johanna Rolland.